

CEEAC

Les décisions du Conseil des ministres p3

BGFIBank

2016 a été une bonne année p4

Total Gabon

CA en hausse mais production en baisse p5

Code du tourisme gabonais

Un processus qui avance p6

Tourisme d'affaires

Une progression inattendue p7



Plan de Relance de l'économie p.2

Un objectif de 30 000 emplois à créer avant 2020

Plan de Relance de l'économie

Un objectif de 30 000 emplois à créer avant 2020

Publié le 31 mai 2017
www.ledefigabon.com

Le Gabon envisage la création de quelque 30 000 emplois dans divers secteurs économiques du pays de 2017 à 2019, conformément aux objectifs du Plan de Relance de l'économie (PRE) élaboré en collaboration avec le Fonds Monétaire international.

Cette démarche devrait changer radicalement la situation d'un certain nombre de Gabonais économiquement faibles puisque, globalement, près de 100 000 personnes en seront concernés au sein de leur foyer.

« L'objectif est raisonnable si on se table sur la période 2017-2019, étant donné que certaines conditions sont déjà réunies tandis que d'autres réformes sont en cours de concrétisation », explique un technicien du ministère de l'Économie, de la Prospective et de la Programmation du développement.

« Le renforcement des mesures en vue de la diversification de l'économie gabonaise reste la clé de la réussite de cet objectif », continue-t-il. Raison pour laquelle des secteurs très variés sont concernés par ces quelque 30 000 emplois pour ne citer que le BTP, les mines, les hydrocarbures, l'économie du numérique, les NTIC, le tourisme et le sec-



teur bois etc. Outre, la mise en œuvre de certaines réformes, la facilitation de la création d'emplois incombe aux autorités publiques pour faciliter l'atteinte des objectifs dans ces différents secteurs.

La mise en œuvre du PRE prévoit aussi, dans la même optique, une croissance économique de 6% dans les deux années à venir, ainsi qu'une réduction du déficit budgétaire. Sur ce point particulier, la récente mission du FMI s'est montrée inflexible afin de permettre une réforme efficace et fructueuse dès les deux prochaines années.

CEEAC

Les décisions du Conseil des ministres

Publié le 30 mai 2017
www.ledefigabon.com

Le dernier Conseil des ministres des pays membres a convenu de soumettre au chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la CEEAC, un projet de décision portant création, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage chargé d'accélérer le processus de réforme de l'organisation sous régionale. Dans ce cadre, les participants ont insisté sur la nécessité de se conformer à la feuille de route élaborée et a adopté un budget opérationnel de 1,9 milliard de francs CFA.

Pour ce qui est de la Zone de libre-échange (ZLE), le Conseil, après avoir constaté l'état d'avancement de sa mise en œuvre, a exhorté

les Etats qui ne l'ont pas encore fait, à redoubler d'effort et à accélérer les procédures relatives à l'insertion du Tarif préférentiel (TP/CEEAC) dans leurs lois de finances, d'accélérer la mise en place du mécanisme de financement autonome et des comités nationaux d'agrément des produits industriels aux TP/CEEAC, afin que la ZLE soit effective au plus tard le 31 décembre 2017.

Le Conseil a en outre instruit le Secrétariat général de redynamiser le Comité de suivi de la mise en œuvre du plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale (PDCT-AC), dans l'optique de l'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds consacrés aux projets prioritaires, en vue d'accélérer la réalisation des infrastructures nécessaires à la libre-circulation des produits.

Et d'engager des réflexions et les actions nécessaires pour identifier et présenter des options réalisables sur les moyens d'éliminer les barrières non-tarifaires et stimuler les échanges commerciaux entre les Etats membres.

Enfin, concernant la question financière, le Conseil a recommandé au président en exercice de reconduire le montant du budget de l'exercice 2015 au titre de l'année 2017, en y incluant le budget découlant de la réforme institutionnelle, compte tenu des impondérables. Avant de présenter pour adoption la nouvelle clé de répartition.



BGFIBank

2016 a été une bonne année

Publié le 31 mai 2017
www.ledefigabon.com

A l'occasion de l'Assemblée Générale du Groupe BGFIBank, Henri-Claude OYI-MA, Président Directeur Général, a présenté aux actionnaires les résultats de l'exercice 2016 marqué par de bonnes performances avec un résultat net consolidé de 39 Milliards de CFA en progression de 30% par rapport au précédent exercice, reflétant ainsi le bon niveau de rentabilité du Groupe.

Cette hausse significative résulte essentiellement de la forte croissance du produit net bancaire et d'une bonne maîtrise des risques. Un PNB en augmentation avec 221

milliards FCFA affichant ainsi une croissance de 1,38 % portée par le dynamisme et les performances du groupe à l'international et la diversification métiers.

Par ailleurs, la situation nette de BGFIBank s'est élevée à 329 milliards de FCFA confirmant ainsi la solidité financière du Groupe avec un ratio de solvabilité de 17 % et un coefficient brut d'exploitation de 59%.

Aussi, l'Assemblée Générale a décidé de la distribution d'un dividende de 5500 FCFA par action soit un montant global de plus de 8,5 milliards de FCFA en augmentation de 72%. La valeur mathématique de l'action BGFIB Holding Corporation se situe ainsi à 173 347 FCFA contre 144 666 FCFA l'année dernière pour une valeur nominale de 90 000 FCFA.

Le Président a également présenté les perspectives d'avenir du groupe au titre de l'année 2017 fortement axées sur la transformation du groupe via des mécanismes de renforcement qui s'appuient sur le capital humain, la croissance externe, le système d'information et la gouvernance. Un développement qui repose également sur l'évolution de l'organisation de BHC en conformité avec les dispositions du nouveau paquet réglementaire COBAC visant la supervision sur base consolidée et la surveillance transfrontière.





Total Gabon

CA en hausse mais production en baisse

5

Publié le 31 mai 2017
www.ledefigabon.com

Si au premier trimestre 2017, le chiffre d'affaires de Total Gabon est en hausse de 25% (201 millions de dollars) par rapport au premier trimestre 2016, ce n'est pas la même tendance haussière pour ce qui concerne sa production pétrolière.

En effet, indique la filiale française de Total dans un communiqué publié le 12 mai et rapporté par Ecofin, « la part de production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon est en baisse de 3% ». Selon le même document, cette courbe baissière est principalement liée à une augmentation de la teneur en eau de la production d'Anguille.

Heureusement, précise l'entreprise, cette

situation a été compensée par l'impact sur le premier trimestre 2016, de l'arrêt planifié de Coucal/Avocette en février. Un arrêt qui a permis la réalisation des travaux sur le système numérique de contrôle et de commande ainsi que le débouchage de la flow-line du puits ATO012.

Par l'effet domino, la baisse de la production de Total Gabon est en corrélation avec la courbe des investissements pétroliers au 1er trimestre : 18 M\$, soit moins de 50% par rapport au premier trimestre 2016. Ces investissements concernent notamment les travaux d'intégrité/pérennité sur les installations offshore (Anguille, Torpille et Grondin) et onshore (terminal du Cap Lopez) ainsi que les études de géosciences et de développement.



Code du tourisme gabonais

Un processus qui avance

Publié le 29 mai 2017
www.ledefigabon.com

Le ministre du Tourisme, Madeleine Berre, a procédé le 09 mai 2017 à la lecture des travaux de restitution du code du tourisme piloté par un comité de rédaction comprenant les responsables des administrations du tourisme et de l'hôtellerie.

Ce code du tourisme a été travaillé longuement ces deux dernières années, et a pour objectif de mettre en place un cadre légal prenant en considération l'ensemble des préoccupations du secteur touristique, ainsi que la normalisation des hôtels, mais aussi la politique du Gabon vert en adéquation avec les objectifs de développement du Gabon dans lesquels la diversification est un point essentiel de notre politique.

Ce code du tourisme sera transmis prochainement pour validation auprès des autorités compétentes du gouvernement. Viendront ensuite son adoption par les législateurs et son appli-

cation qui est attendue avec impatience par les entreprises locales du secteur touristique et les investisseurs étrangers.

Car le tourisme est un domaine qui devrait attirer de nombreux investisseurs et améliorer la compétitivité du pays. Madame Berre, aussi chargée de la Promotion des Investissements Privés, qui a reçu dernièrement la mission de la Banque Mondiale au Gabon. Cette réunion avait pour objectif de faire une évaluation à mi-parcours du Projet de Promotion des Investissements et de la Compétitivité (PPIC), démarré en 2013.

Une occasion pour ce membre du gouvernement de rappeler qu'il est important de s'assurer de la cohérence des actions entreprises afin de matérialiser l'impact de l'ANPI pour un accroissement des investissements privés au Gabon, l'amélioration du dialogue public-privé, la facilitation des procédures administratives et la promotion du partenariat public – privé.

Tourisme d'affaires

Une progression inattendue

Publié le 03 juin 2017
www.ledefigabon.com



La plupart des voyageurs étrangers qui se rendent au Gabon sont des professionnels qui effectuent des visites professionnelles et d'affaires. Les statistiques émanant du World Travel & Tourism Council font état d'un peu moins de 60% de voyageurs qui se sont déplacés pour des motifs professionnels et environ 8% qui ont assisté à des conférences et à des réunions d'affaires.

Ces statistiques propulsent le Gabon parmi les pays qui accueillent une proportion importante de touristes d'affaires à l'image de la Chine, du Myanmar ou du Rwanda, pour le continent africain.

« C'est une proportion qui nous pousse à reconsidérer certaines de nos approches pour le développement du secteur touristique au Gabon », a souligné un acteur du secteur, après analyse de ces chiffres.

La bataille pour l'attractivité touristique au

Gabon est déjà en marche. Mais la constatation de la proportion non négligeable des touristes d'affaires qui se rendent dans le pays constitue un élément nouveau de réflexion. C'est aussi l'une des raisons qui ont incité les responsables du secteur au Gabon à accorder une certaine importance au volet MICE, à savoir « Meetings, Incentives, Conferences and Events », dans la promotion du voyage au Gabon.

En raison de la progression particulière des voyageurs professionnels et d'affaires dans le pays, les autorités focalisent un effort d'accueil particulier pour Port-Gentil, Franceville et Libreville, qui devraient devenir les principaux pôles d'attraction touristique du Gabon.

Les constructions d'infrastructures sont ainsi axées sur le volet MICE dans ces trois villes du pays. C'est en développant ce volet particulier du tourisme que les autorités comptent progressivement faire évoluer le secteur en général, en drainant petit à petit des visiteurs pour d'autres motifs.

Africa Smb Forum

Financer les PME africaines

Publié le 01 juin 2017
www.ledefigabon.com



La prochaine édition du Africa Smb Forum se tiendra le 8 juin 2017 de 14h à 18h au Conseil Supérieur du Notariat à Paris, sur le thème : Financer les PME en Afrique : croissance et emplois pour l'Europe et pour l'Afrique.

Le forum est organisé dans le cadre des propositions pour la co-production de la nouvelle politique française avec l'Afrique voulue par le Président Emmanuel Macron (durant sa campagne électorale, le candidat a évoqué la



nécessité d'un aggiornamento complet. Africa SMB Forum abordera les conditions de la conciliation entre la recherche de relais de croissance pour l'Europe et la création d'emplois durables en Afrique.

Les institutions, organisations patronales et entreprises franco-africaines (en cours de sélection), ainsi que les organisations des diasporas africaines, échangeront pour un tour d'horizon des solutions de financement (Dette, Equity, Joint-venture, M&A, Crowdfunding, Microfinance, Bourse, Apports des diasporas, Sous-traitance).

Parmi les intervenants : CIAN, Business France, Bpifrance, HEC Paris, Jumia, Investisseur & Partenaire, Fonds Gari/African Guarantee Fund, Afrikwity, Herbert Smith Freehills, Cpor Devises, Ethicphone, eMoney Solutions, Focus Ventures, SATOL, Audacity for Africa.

Le forum sera également l'occasion pour le gouvernement, d'exposer les propositions françaises en matière de renouvellement de la politique de coopération et de développement avec l'Afrique.

Créé en 2012 par Dogad Dogoui - fondateur en 1999 du réseau Africagora des entrepreneurs - en tant que Club Africa SMB (Small and Medium-Sized Business), Africa SMB Forum a réuni pour la première fois en mars 2014 à Casablanca, 300 participants venus de 16 pays pour interconnecter et financer les PME africaines, et avec leurs clients, donneurs d'ordres, fournisseurs, partenaires et investisseurs. Depuis fin 2016, il se transforme en une plateforme de l'écosystème panafricain des PME.